



Demande de garde exclusive par moyen de pression

Par **couète**, le **05/10/2010** à **10:59**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir une aide de votre part. J'ai la garde exclusive depuis 4 ans de ma fille, depuis la revalorisation de la pension alimentaire il y a 1 an je n'ai plus de bon contact avec mon ex concubin. Prochainement il va faire la demande de garde exclusive pour notre fille de 11 ans, mais par des moyens de pressions. En effet, il lui a confirmé que si elle choisissait de continuer de rester chez moi en garde exclusive, ce n'était plus la peine qu'elle revienne chez lui. Je trouve tellement ce comportement égoïste et honteux. Elle craint de faire un choix à son encontre car elle a peur de sa réaction. Que puis je faire? Merci

Par **mimi493**, le **05/10/2010** à **11:36**

Votre fille doit demander à être entendue par le juge et de votre côté, demandez au batonnier un avocat pour votre fille (c'est gratuit).

Et si vous craignez l'impact psychologique, faites aider votre fille par un pédopsychiatre.

Par **couète**, le **05/10/2010** à **15:51**

merci de votre temps et de votre réponse